

# Conseils et astuces

## Changement d'année 2020/2021

### Table de matières

Table de matières	1
1 Introduction	2
2 Topal Comptabilité Financière	2
2.1 Comment créer un nouvel exercice dans mon mandat ?	2
2.2 Quelles écritures de clôture sont nécessaires dans Topal Comptabilité Financière ?	2
2.3 Comment puis-je réévaluer mes comptes en devises ?	3
3 Topal Payroll	5
3.1 Comment saisir une nouvelle année	5
3.2 Comment importer les nouveaux barèmes d'impôt à la source ?	5
3.3 À quoi dois-je faire attention au sujet des cotisations de sécurité sociale ?	6
3.4 Comment transmettre mes déclarations de salaire par voie électronique via PUCS ?	7
3.5 Comment générer mes certificats de salaire et autres rapports annuels ?	7

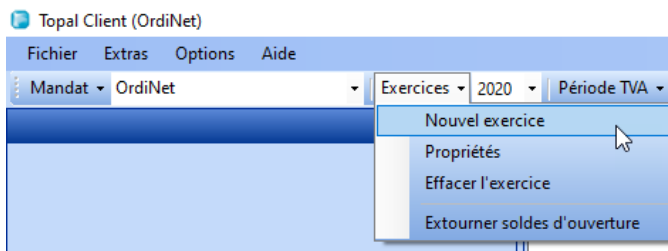
## 1 Introduction

Vous trouverez ci-dessous de précieuses informations et liens utiles vers tous les sujets liés au changement d'exercice des applications de Topal Solutions AG.

## 2 Topal Comptabilité Financière

### 2.1 Comment créer un nouvel exercice dans mon mandat ?

Dans la barre d'en-tête, cliquez sur la petite flèche du bouton *Exercices* et sélectionnez *Nouvel exercice*.



Topal propose le nom et la période de l'exercice. Vérifiez les données, sélectionnez un compte de report de résultat et définissez si les domaines de numérotations ou les budgets de l'exercice précédent doivent être transférés.

 The image shows the 'Nouvel exercice' dialog box. It has a title bar 'Nouvel exercice' and two buttons: 'Enregistrer' and 'Annuler'. The main area is titled 'Exercice comptable'. It contains several fields and sections:
 

- 'Intitulé de l'exercice': 2021
- 'Période de l'exercice': 'Période du' 01.01.2021, 'Période au' 31.12.2021
- 'Période de saisie d'écritures': 'Ecritures du' 01.01.2021, 'Ecritures au' 31.12.2021
- 'Domaine de numérotation': 'Continuer' and 'Réinitialiser' are checked.
- 'Compte de résultat de l'exercice': 'Comptes' 2970
- 'Budget': 'Saisie des budgets' is unchecked. Radio buttons for 'Mettre à zéro', 'Reprendre budget N-1', and 'Solde N-1 -> Budget N' are present.

*Plus d'informations :*

[Topal Help – Mandats / Exercices](#)

### 2.2 Quelles écritures de clôture sont nécessaires dans Topal Comptabilité Financière ?

Topal reporte automatiquement tous les soldes. Les comptabilisations manuelles associées ne sont plus nécessaires. Il est important que vous définissiez un compte de report de résultat lorsque vous créez l'exercice comptable.

#### 2.2.1 Ecritures transitoire et extournes

Pour les écritures transitoires, définissez un groupe de pièces (p. ex. T) lors de la saisie des écritures.

Topal crée ensuite automatiquement les écritures transitoires pour vous :

- Filtrez les écritures nécessaires par date comptable et par groupe de pièces
- Dans l'en-tête, sélectionnez [Générer Extournes]
- Définissez la méthode que vous souhaitez utiliser : permutation du débit/crédit ou du signe
- Saisissez votre propre libellé de comptabilisation si nécessaire
- Définissez le groupe de pièces et le domaine de numérotation
- En confirmant avec OK, les écritures sont créées (l'exercice suivant doit exister)

Toutes les écritures									
Pièce	Date	T...	Compte	Contre...	Libellé	Débit	Crédit	Impôt	Code TVA
90	31.12.2020	T	1300	8900	Adm. cant. impôts VD / 20145 - p.a.	8790.00			
			8900	1300	Facture, Impots		8790.00		

Plus d'informations :  
[Topal Help – Écritures transitoires](#)

### 2.2.2 Écritures automatiques

Si vous avez acquis une licence pour l'extension « Attributions périodiques », vous disposez du sous-module « Écritures automatiques » qui se trouve dans la Comptabilité Générale :

**Écritures automatiques**

Date d'exécution

Délimiter au  
 Mois  Jours

Source du filtre

Écritures manuelles  
 Écritures débiteurs  
 Écritures créanciers

Saisissez le 31.12.2020 comme date d'exécution et [Délimiter au mois]. Dans [Source du filtre], activez tous les trois cases. Sélectionnez ensuite [Générer les écritures] dans la barre d'en-tête. Dans la fenêtre qui s'ouvre, saisissez « A » dans la zone [Écritures automatiques > Groupes de pièces] et « a » dans la zone [Extournes > Groupe de pièces]. Cliquez ensuite sur "OK" pour comptabiliser les régularisations automatiques et les extourner immédiatement. La condition préalable est que vous ayez déjà ouvert le nouvel exercice comptable.

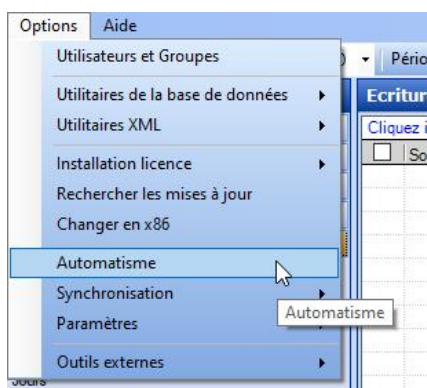
Plus d'informations :  
[Topal Help – Écritures automatiques](#)

### 2.3 Comment puis-je réévaluer mes comptes en devises ?

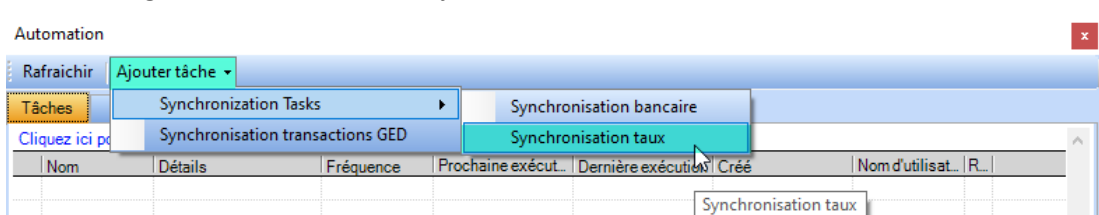
Téléchargez d'abord les cours souhaités de l'AFC :

*Options > Synchronisation > Synchroniser les taux de change*

C'est encore plus facile si vous automatisez le processus et laissez Topal synchroniser les taux de change. Si vous disposez de droits d'administrateur, vous pouvez configurer cette tâche via le menu *Options > Automatisation* :



Dans le dialogue *Automation*, vous ajoutez ensuite une nouvelle tâche :



Editer tâche

Nom: Tâche\_SyncCurrency\_1

Fréquence: Mensuel Jours:08 - Temps:17:01

Mise à jour taux de change

Taux mensuel moyen

Taux du jour

Après confirmation par OK, la tâche automatisée est enregistrée dans la liste:

Automation

Rafraîchir Ajouter tâche

Tâches Log

Cliquez ici pour effectuer un filtre...

Nom	Détails	Fréquence	Prochaine exécut.	Dernière exécution	Créé	Nom d'utilisat.	R.
Tâche_Sync...	Taux mensuel moyen	Mensuel	08.12.20 17:01		08.12.20 17:01	TopUser	

Dorénavant, Topal actualisera automatiquement les taux de change à la fréquence souhaitée (mensuelle dans notre exemple) sans que vous ayez à y penser.

Passer ensuite au sous-module « Réévaluation des comptes en devises » de la Comptabilité Générale :

**Comptabilité Générale**

Journal des écritures

Saisie en mode journal

Réconciliation

**Réévaluation des comptes en devises**

Date de réévaluation

31 . 12 . 2020

Cpte Comptabilité Générale

Avec Extournes

Cpte Débiteurs

Avec Extournes

Cpte Créanciers

Avec Extournes

Utiliser cours journalier

Utiliser méth. valeur basse

Définissez la *Date de réévaluation*, sélectionnez éventuellement *Utiliser cours journaliers* et décidez si l'option *Utiliser méthode valeur basse* doit être appliquée.

Dans l'affichage de table à droite, s'affichent tous les comptes/factures qui sont validés et la différence retenue pour la comptabilisation.

Cliquez maintenant sur le bouton [Réévaluer] dans la barre d'en-tête pour générer les écritures. Dans le dialogue qui s'ouvre, saisissez "v" comme groupe de pièces pour la validation et, si vous avez sélectionné "avec extournes", le groupe de pièces "v". En confirmant avec "OK", les écritures de validation souhaitées sont générées automatiquement.

Plus d'informations :

[Topal Help – Réévaluation des comptes en devises](#)

## 3 Topal Payroll

### 3.1 Comment saisir une nouvelle année

Dans le module *Données de base > Planification des salaires*, cliquez sur la commande *Nouvelle année*. Topal Payroll crée à la fois le nouvel exercice ainsi que la première période de salaire.

Date de décompte	Abr.	Désignation
[-] Année: 2021		
31.01.2021	janv.	janvier
[-] Année: 2020		

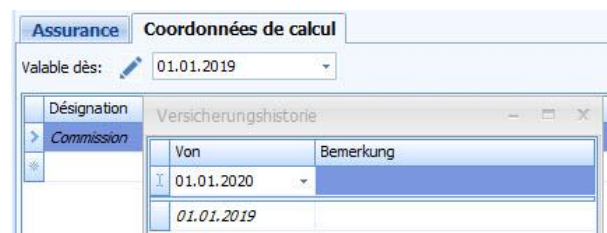
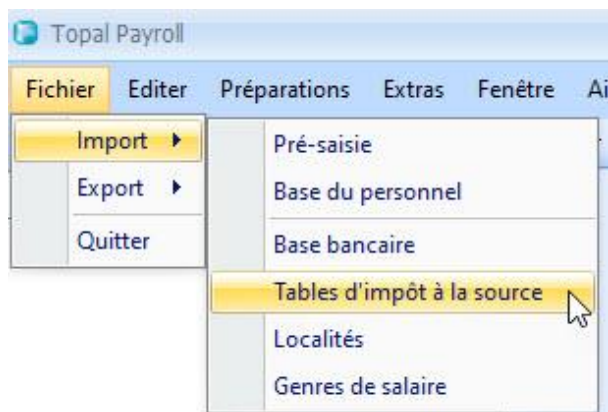
Plus d'informations :

[Topal Help - Planification des salaires](#)

### 3.2 Comment importer les nouveaux barèmes d'impôt à la source ?

Avec l'assistant d'importation, vous pouvez télécharger les tarifs directement depuis le site Web de l'AFC et les importer dans Topal Payroll.

- Sélectionnez le menu *Fichier > Import > Tables d'impôt à la source*
- Dans l'étape suivante, sélectionnez *Importer une nouvelle table*
- Téléchargez le canton souhaité
- Décompressez le fichier et marquez-le comme fichier à importer
- Dans l'étape suivante, définissez un nouvel axe de temps (01.01.2021)
- Pour terminer, cliquez sur le bouton "Suivant" pour importer le fichier



Plus d'informations :

[Télécharger les barèmes cantonaux de l'impôt à la source \(AFC\)](#)

[Topal Help - Importation](#)

### 3.3 À quoi dois-je faire attention au sujet des cotisations de sécurité sociale ?

Les cotisations APG seront relevées à partir de janvier 2021. Les employeurs et employés paieront désormais

**5.3% chacun.** (Total AHV/AI/APG) (sous réserve d'erreurs et d'omissions)

	Dès le 01.01.2021	2020
<b>Assurances sociales publiques (1er pilier)</b>		
<b>Cotisation obligatoire</b> pour toutes les personnes qui exercent une activité lucrative, à partir du 1er janvier qui suit leur 17ème anniversaire (jusqu'à 64/65 ans)		
AVS	8.70%	8.70%
AI	1.40%	1.40%
APG	<b>0.50%</b>	0.45%
Total AVS/AI/APG du salaire brut (allocations familiales exclues)	<b>10.60%</b>	10.55%
Employeur/employé, chacun	<b>5.30%</b>	5.275%

**Les tarifs des allocations familiales** ont été modifiés dans certains cantons (SZ, UR, OW, NW et TG).

Vous trouverez les modifications sous le lien suivant :

[Augmentation des allocations familiales cantonales dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021 \(admin.ch\)](#)

Pour introduire les nouveaux montants, créez un nouvel axe des temps valable à partir du 01.01.2021 dans la table de base du mandat. Cela peut être réalisé avant la fin de l'année 2020.

Procédez de la même manière si les polices d'assurance spécifiques à votre entreprise doivent également être adaptées.

**Important :** assurez-vous que vos profils d'assurance sont déjà correctement actualisés au début de l'année, conformément à vos nouvelles polices. Vous pouvez ainsi garantir une transmission fluide de vos données salariales à la fin de l'année.

*Plus d'informations :*

[Topal Help – Coordonnées de calcul des assurances](#)

[Swissdec](#)

En raison de l'augmentation du taux de cotisation APG à partir du 01.01.2021, les montants limites de la LPP et de la CP changent également en conséquence.

	Dès le 01.01.2021 CHF	2020 CHF
Déduction de coordination	<b>25'095</b>	24'885
Seuil d'entrée – salaire minimum	<b>21'510</b>	21'330
Salaire maximal à assurer	<b>86'040</b>	85'320
Salaire minimal coordonné LPP	<b>3'585</b>	3'555

Si les cotisations LPP/CP sont calculées avec des pourcentages, les nouvelles valeurs, sur l'axe du temps au 01.01.2021, doivent être actualisées dans les tables de base du mandat sous CP ou LPP. Grâce à l'axe du temps, ces ajustements peuvent déjà être saisis avant la dernière période de salaire 2020.

### 3.4 Comment transmettre mes déclarations de salaire par voie électronique via PUCS ?

Ouvrez le module *Traitements* > *PUCS*. Si vous soumettez vos données pour la première fois, allez dans l'onglet *Configuration*, sélectionnez le serveur productif, installez les certificats et effectuez un test de connexion. Les annonces sont ensuite transmises depuis l'onglet *Annonce annuelle*.

#### Important pour la transmission :

Vos instituts d'assurance doivent être correctement configurés dans *Données de base* > *Tables de base du mandat*. Après la transmission, vous devez confirmer vos données ou récupérer le message de retour par le biais des boutons correspondants.

Le numéro d'assureur correct doit être utilisé pour transmettre les données du serveur Swissdec à votre institut d'assurance.. Vous trouverez ce numéro sur vos polices ou sur la liste Swissdec des destinataires de données salariales prêtes à recevoir.

*Plus d'informations :*

[Topal Payroll Help - PUCS](#)

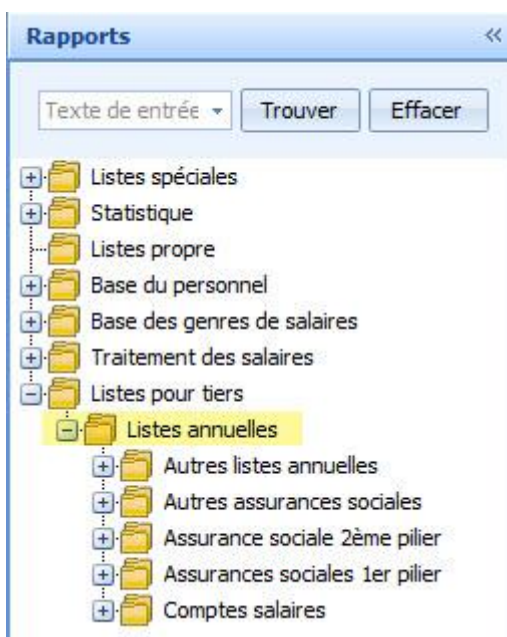
[Topal Payroll Help - Assurances](#)

[Swissdec](#)

[Liste des destinataires de données salariales prêts à recevoir les déclarations de salaire](#)

### 3.5 Comment générer mes certificats de salaire et autres rapports annuels ?

Dans le module *Rapports*, sélectionnez les listes souhaitées dans le groupe *Listes pour tiers* > *Listes annuelles* :



Les spécifications individuelles pour le certificat de salaire se définissent via *Collaborateur* > *Poste* > *Certificat de salaire*.

*Plus d'informations :*

[Topal Payroll Help - Certificat de salaire](#)

[Topal Payroll Help - Rapports](#)

[Guide du certificat de salaire](#)